Martine Saint-Pierre
2000/01/01

Centres d’aide en français

Une session au Caf du collège Ahuntsic

Décafcomanies

Depuis ses débuts, en 1992, le Centre d’aide en français du collège Ahuntsic poursuit le même objectif général : soutenir les élèves qui veulent améliorer leur maîtrise de la langue en s’engageant dans un travail régulier et assidu. Après une période de crise et une année de transition (1997-1998), année au cours de laquelle un comité de réflexion a tenté de trouver des solutions aux problèmes récurrents de survie du centre, le Caf offre de nouveau, depuis trois sessions, différents services aux élèves.

L’inscription et le diagnostic : un préalable incontournable

L’élève qui veut obtenir du soutien au Centre d’aide en français du Collège doit d’abord s’y inscrire en remplissant un formulaire qui nous permettra de connaître, entre autres éléments, ses coordonnées, sa langue maternelle, son programme d’études, les cours suivis en français au collégial de même que les notes obtenues dans ces cours et les

aspects du français par rapport auxquels il aimerait s'améliorer. L'élève indique aussi sur cette fiche s'il désire :

- recevoir de l'aide individuelle ;
- effectuer un travail autonome de révision à l'ordinateur ;
- rédiger des dictées, puis les corriger lui-même ;
- faire de la conversation française.

Il est bien sûr possible d'opter pour plus d'une formule à la fois.

Les lacunes et difficultés de l'élève sont évaluées au moyen de différents outils diagnostiques, soit un texte, une dictée et un test de grammaire.

Le texte

Au collège Ahuntsic, le test de classement en français, à l'entrée, consiste en la rédaction d'un texte de 200 mots, de forme libre, portant sur un court extrait littéraire. Corrigé par des professeurs (rémunérés pour cette tâche), ce texte n'est évalué que du point de vue de la compétence linguistique de l'élève. Au Caf, nous utilisons ce texte corrigé comme élément diagnostique pour les élèves qui veulent recevoir de l'aide individuelle. Si la copie n'est pas disponible ou si l'élève étudie au collège depuis plus d'un an, nous lui demandons de composer un autre texte semblable sur un sujet que nous lui fournissons. Le cas échéant, le moniteur avec qui l'élève aura été préalablement jumelé effectuera lui-même la correction du texte, car, dans le cas de l'aide individuelle, ce texte constitue l'élément central du diagnostic.

La dictée

Pour établir le diagnostic, nous choisissons l'une des dictées préenregistrées du recueil *Dictées à la carte* (produit par le CCDMD), par exemple la dictée no 18, qui sera rédigée au Caf. Cette dictée sera corrigée soit par un moniteur, si l'élève a opté pour le tutorat par les pairs, soit par la responsable du centre, si l'élève compte faire du travail par lui-même.

Le test de grammaire

Jusqu'à l'hiver dernier, nous utilisions un test maison qui visait à vérifier les compétences des élèves dans la reconnaissance de la nature et de la fonction des mots ainsi qu'en grammaire (accords, conjugaison), en syntaxe et en ponctuation. À l'automne de 1999, nous avons utilisé le test général du logiciel *Feu vert* (produit par le CCDMD), dont la correction s'effectue automatiquement, parce que l'utilisation d'un tel outil permet de gagner du temps. Cependant, le fait que nous n'ayons accès qu'aux résultats globaux de l'élève et non à la copie du test en a quelque peu réduit l'utilité.

Premier type de service offert : l'aide individuelle

Jusqu'en 1996, le Caf offrait un service d'aide individuelle qui reposait sur l'embauche d'étudiants universitaires rémunérés pour ce faire. Cette formule, qui présentait plusieurs avantages, n'a malheureusement pu être maintenue.

L'aide individuelle est maintenant principalement assurée par des élèves possédant une bonne compétence en français, sélectionnés puis inscrits dans un cours — adapté — de la formation générale propre en français intitulé Écriture et communication[1]. Tout en poursuivant les objectifs réguliers du cours (30 heures), ces élèves reçoivent une formation pour devenir moniteurs (14 heures) et aident individuellement deux élèves, à raison de une heure par semaine chacun, pendant huit semaines (16 heures). Leur intervention est centrée sur les aspects fondamentaux de la langue : l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale, la syntaxe, la ponctuation et le vocabulaire. Malgré la charge de travail qu'il implique, ce cours est très apprécié par ceux et celles qui le suivent (de 25 à 30 élèves par session).

Le monitorat est aussi rendu possible grâce à d'autres intervenants du Collège : des élèves ayant déjà suivi le cours intégrant la relation d'aide et certains membres du personnel ayant reçu une formation offrent leurs services comme moniteurs bénévoles ; quelques professeurs de français effectuent également au centre d'aide leur heure d'encadrement. Enfin, en collaboration avec le programme de maîtrise en éducation de l'Université de Montréal, le Caf accueille des étudiants qui viennent y faire

un stage assorti d'unités et comprenant une formation et de l'aide individuelle auprès de trois élèves ; à l'hiver de 1999, nous avons ainsi reçu cinq stagiaires en provenance de l'université.

L'élève jumelé avec un moniteur le rencontrera, tel qu'énoncé ci-dessus, une heure par semaine pendant huit semaines. Il devra, en plus de se présenter aux séances de travail hebdomadaires, effectuer des devoirs à la maison ou au Caf (exercices, dictées, rédaction, etc.) représentant environ deux heures de travail par semaine. Il aura, entre autres, à rédiger au moins deux textes de 200 mots (pour les quatrième et septième rencontres) qui serviront à évaluer ses progrès, et à passer un test final sur la matière vue avec son moniteur.

Deuxième type de service offert : le travail autonome de révision à l'ordinateur

L'élève qui choisit de travailler au Caf de façon autonome doit d'abord réserver un des six ordinateurs disponibles au centre en notant sur une grille-horaire le jour et l'heure où il pourra venir effectuer son travail hebdomadaire tout au long de la session. Il sera de plus invité à faire le test général du logiciel *Feu vert*, qui constituera l'élément diagnostique et la première étape de la révision à l'ordinateur.

À partir des résultats du test, la responsable du Caf dresse un programme de révision qui indique à l'élève les différents logiciels dont il pourrait se servir et, plus précisément, les titres de chapitres qui devraient être faits. Les logiciels les plus utilisés sont *Égapo* (en mode libre), *GRAMM*, *ANA*, *Communication écrite* et *Ponctuation*.

Après chaque séance de travail, l'élève remplit un court rapport (sur un formulaire) précisant la date, le temps passé à l'appareil, le ou les logiciels utilisés, les chapitres parcourus et les résultats obtenus aux exercices ou aux tests. Il est ainsi possible de suivre l'élève dans sa démarche et, parfois, de lui conseiller d'autres outils lorsqu'il semble éprouver des difficultés. Quelques explications ponctuelles peuvent aussi lui fournir le coup de pouce nécessaire pour bien saisir une notion ou franchir une étape difficile.

Troisième type de service offert : les dictées sur cassettes

L'élève qui possède des notions de base en grammaire peut opter pour la dictée. Il rédige d'abord une première dictée diagnostique. Celle-ci sera corrigée par la responsable du Caf à l'aide du code de correction alphanumérique qui précise le type de l'erreur. Il s'initie ensuite, au cours d'une rencontre d'environ 15 minutes, à l'autocorrection. Pendant cette rencontre, l'élève reçoit le matériel dont il aura besoin pour effectuer son travail, c'est-à-dire une fiche d'autocorrection et un modèle détaillé de correction pour chaque type d'erreur. Dès qu'elle est terminée, l'autocorrection est vérifiée, et l'élève peut effectuer une autre dictée, qu'il corrigera lui-même (à l'aide du corrigé) en indiquant les codes, qu'il connaît maintenant, avant de faire l'autocorrection. Certains élèves choisissent d'alterner le travail à l'ordinateur et la rédaction de dictées, celles-ci pouvant constituer un exercice de transfert des notions révisées à l'aide de logiciels.

Quatrième type de service offert : la conversation française

Ce service, offert par le Caf depuis ses débuts, consiste à jumeler (en fonction de leur horaire) un élève non francophone désirant converser en français et un bénévole, élève ou membre du personnel, ouvert aux autres cultures. Les rencontres, informelles mais régulières (une heure par semaine), s'effectuent en général au Caf. Afin d'alimenter la conversation et d'aider l'élève allophone à augmenter sa compétence en lecture, le bénévole peut suggérer à l'élève de lire un article de quotidien ou de périodique pendant la semaine afin d'en faire un bref compte rendu oral ou d'en souligner les mots ou passages non compris de manière à y revenir ensemble à la rencontre suivante. Chaque session, entre cinq et dix élèves allophones viennent ainsi pratiquer la conversation avec un bénévole.

En perspective : aider encore davantage

d’élèves

De ces différents services, le plus prisé demeure sans conteste l’aide individuelle. Grâce à nos moniteurs, nous pouvons aider individuellement environ 80 élèves par session, mais nous aimerions pouvoir offrir ce service à tous les élèves qui en font la demande (environ 120 élèves par session). Nous examinons présentement des moyens d’augmenter encore nos ressources d’aide individuelle, ceux et celles qui profitent de ce service et à qui nous demandons de remplir un questionnaire d’évaluation s’en disant extrêmement satisfaits. Nous envisageons, par ailleurs, d’expérimenter d’autres formules d’aide, par exemple en petits groupes, notamment auprès d’élèves allophones.

1 La majorité des professeurs du Département de français s’étant opposée à ce qu’un cours du programme régulier soit entièrement consacré à la relation d’aide en français écrit, nous avons choisi d’adapter le contenu de l’un des quatre cours obligatoires afin d’y intégrer la relation d’aide. Retour



Martine Saint-Pierre

Responsable, Centre d'aide en français, Collège Ahuntsic